

Saint-Martin sur le Pré, le lundi 17 novembre 2014,

Inédit

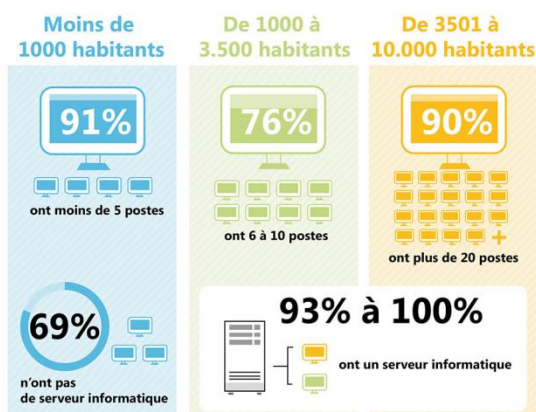
Baromètre de la dématérialisation des Mairies de moins de 10 000 habitants

Le numérique est actuellement LE sujet de modernisation de l'action publique. Oui, mais comme le montre ce baromètre de la dématérialisation, l'e-administration française est à double vitesse : les petites communes ont beaucoup plus de mal à mettre en place cette mutation, même si leurs agents font preuve de bonne volonté. Pourquoi ? Comment sont-elles équipées ? Quels sont leurs besoins ? Focus.

JVS-Mairistem, éditeur de logiciels de gestion pour les collectivités locales, publie son baromètre de la dématérialisation des Mairies de moins de 10 000 habitants.

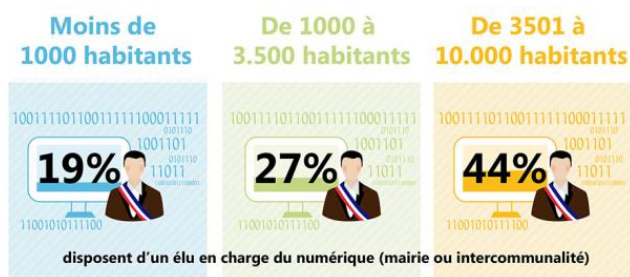
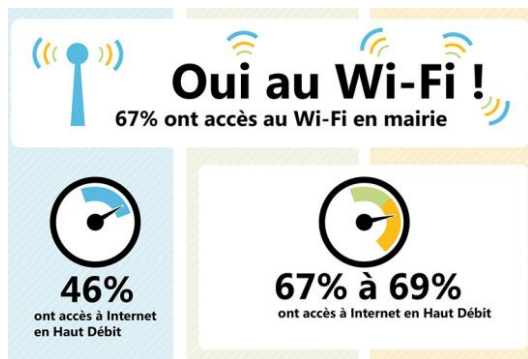
Panel

Les 729 répondants sont en majorité issus de cette myriade de petites communes rurales qui constituent la majorité des 36000 communes françaises. La répartition des répondants au baromètre, selon trois strates de nombre d'habitants est proche de la répartition nationale : 78% des communes ont moins de 1000 habitants, 15,3% ont entre 1000 et 3500 habitants, 6,7% ont entre 3501 et 10 000 habitants.



Des contraintes matérielles fortes

Equipement, connexion à l'Internet haut-débit : les petites communes subissent les contraintes budgétaires et les désagréments des territoires ruraux. Dans les communes de moins de 1000 habitants, 91% d'entre elles disposent de moins de 5 postes et 69% n'ont pas de serveur informatique, alors que 90% des communes entre 3500 et 10 000 habitants sont équipées de plus



Un enthousiasme confronté à la réalité du terrain

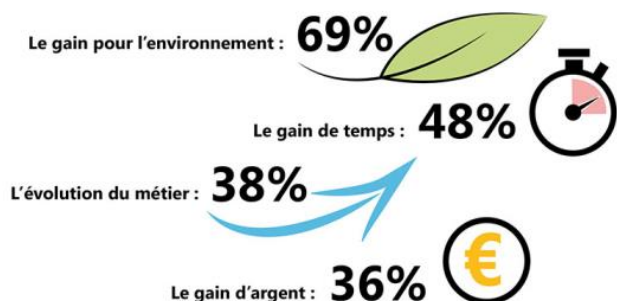
A la question « Comment percevez-vous la dématérialisation de votre commune ? », une mairie sur deux répond que cela dépend des projets. La dématérialisation est perçue comme une opportunité pour 35% des Mairies de moins de 1000 habitants et 59% pour celles entre 3500 et 10 000 habitants !

de 20 postes.

L'accès au haut-débit est également un problème : seules 46% des communes de moins de 1000 habitants y ont accès, contre 69% des plus grosses communes. Une différence d'équipement est donc à noter.

Des agents polyvalents

Dans les plus petites communes, les secrétaires de mairie sont souvent seul(e)s et doivent faire preuve d'une grande polyvalence. Seules 19% des mairies de moins de 1000 habitants et 44% de celles entre 3500 et 10 000 habitants disposent d'un élu en charge du numérique !



Les avantages perçus de la dématérialisation sont :

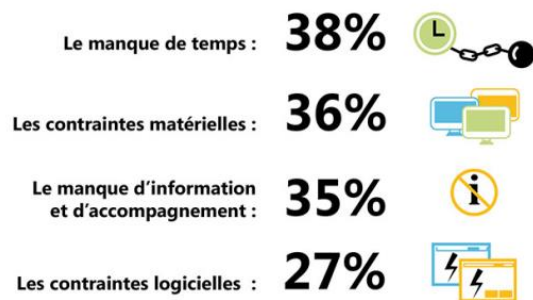
- Le gain pour l'environnement : 69%
- Le gain de temps : 48%
- L'évolution du métier : 38%
- Le gain d'argent : 36%

Contact Presse

Clotilde Riffault : 06 65 50 40 47 / clotilde@harpcommunication.com

Les difficultés rencontrées à la mise en œuvre de la dématérialisation

Le numérique fait peut-être rêver, mais il est loin d'être simple à mettre en place ! Le manque de temps, les contraintes matérielles, le manque d'information et d'accompagnement ainsi que les contraintes logicielles freinent les communes à se moderniser comme elles le souhaiteraient.



« Par dématérialisation, nous entendons évidemment les projets d'envergure portés notamment par la DGFiP et la DGCL, mais aussi, dans une acceptation plus large, l'appropriation par les collectivités des nouvelles technologies numériques. Sur le terrain et malgré toute la bonne volonté des agents, des élus et de nos équipes, nous constatons que les chantiers de dématérialisation avancent difficilement. Grâce à ce baromètre, nous comprenons davantage ce qui freine actuellement les projets et nous espérons que les institutions compétentes prendront les bonnes décisions » conclut Yann Duverdier, Directeur Marketing de JVS Mairistem.

Pour en savoir plus

<http://www.jvs-mairistem.fr/barometre-dematerialisation>

A propos de JVS-Mairistem

Depuis plus de trente ans, JVS-Mairistem s'est donné pour mission de répondre aux exigences de performance et d'efficacité des collectivités locales grâce à l'outil informatique.

Editeur de logiciels de gestion et fournisseur de matériel, JVS-Mairistem accompagne étroitement les mairies, les intercommunalités, les syndicats et les services des eaux de toutes tailles dans la mise en place d'une organisation plus transversale, plus moderne, plus efficiente.

www.jvs-mairistem.fr

Contact Presse

Clotilde Riffault : 06 65 50 40 47 / clotilde@harpcommunication.com